

**COMPTE RENDU
CONSEIL PORTUAIRE**

29 AVRIL 2026

M. le Président du Conseil portuaire ouvre la séance et tient à remercier les participants puis aborde l'ordre du jour établi.

M. Jean-Claude PÉRIN souhaite porter une remarque. Dans le cadre du fonctionnement du Conseil, il est demandé de recevoir la convocation et les documents afférents à la séance 15 jours avant sa tenue, et qu'un compte rendu soit effectué.

M. Le Président en prend note et indique que cela sera appliqué dans le respect de l'article R.141-3 du code des ports maritimes,

ORDRE DU JOUR

- **PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 ;**
- **INFORMATIONS DIVERSES :**
 - **LISTE D'ATTENTE 2026**
 - **DRAGAGE CHENAL 2026**

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

4- PORT PLAIS ARS EN RE - 4- PORT PLAIS ARS EN RE - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	330 000,00	753 173,22	1 083 173,22
	Recettes réalisées (1)	B	306 042,11	762 804,17	1 068 846,28
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 054 142,01	1 506 536,61	2 560 678,62
	Dépenses réalisées (1)	E	646 534,42	649 604,60	1 296 139,02
	Restes à réaliser	F	103 899,35	0,00	103 899,35
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-340 492,31	113 199,57	-227 292,74
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	724 142,01	753 363,39	1 477 505,40
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	383 649,70	866 562,96	1 250 212,66
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-103 899,35	0,00	-103 899,35
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	279 750,35	866 562,96	1 146 313,31

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

I

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

B

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
PORT D ARS EN RE -					
Investissement	724 142,01		-340 492,31		383 649,70
Fonctionnement	753 363,39		113 199,57		866 562,96
Sous-Total	1 477 505,40		-227 292,74		1 250 212,66
TOTAL III	1 477 505,40		-227 292,74		1 250 212,66
TOTAL I + II + III	1 477 505,40		-227 292,74		1 250 212,66

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

002 – Excédent de fonctionnement reporté :	866 562,96 €
001 – Excédent d'investissement reporté :	383 649,70 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

SECTION D'EXPLOITATION			
DÉPENSES		RECETTES	
011	Charges à caractère général	1 142 489,72 €	
012	Charges de personnel	182 490,00 €	
65	Charges de gestion courante	5 410,00 €	
66	Charges financières	- €	
67	Charges exceptionnelles	237,00 €	
68	Dotations aux amortissements	1 000,00 €	
	TOTAL DÉPENSES REELLES	1 331 626,72 €	
023	Virement à la section d'investissement	22 585,18 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	254 159,28 €	
	TOTAL DÉPENSES	1 608 371,18 €	
013	Atténuations de charges	- €	
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	- €	
75	Autres produits de gestion courante	725 750,00 €	
77	Produits exceptionnels		
	TOTAL RECETTES RÉELLES	725 750,00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 058,22 €	
002	Excédent de fonctionnement reporté	866 562,96 €	
	TOTAL RECETTES	1 608 371,18 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

20	Immobilisations incorporelles	- €
Opér.	11 - Acquisition matériel	15 000,00 €
	12 - Travaux d'entretien	- €
	17 - Cale carénage, gestion déchets	- €
	18 - Aménagement des bâtiments	80 000,00 €
	19 - Éclairage public	- €
	21 - Aménagement pontons avant port	- €
	22 - Aire stockage à terre	- €
	23 - Voirie portuaire	15 000,00 €
	24 - Aménagement quai de la Criée	430 436,59 €
	TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT	540 436,59 €
	Restes à réaliser 2025	103 899,35 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 058,22 €
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	
	TOTAL DEPENSES	660 394,16 €

RECETTES

Opér.	11 - Acquisition matériel	
	12 - Travaux d'entretien	
	17 - Cale carénage, gestion déchets	
	18 - Aménagement des bâtiments	
	19 - Éclairage public	
	21 - Aménagement pontons avant port	
	22 - Aire stockage à terre	
	TOTAL RECETTES REELLES	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	22 585,18 €
	Restes à réaliser 2025	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	254 159,28 €
001	Excédent d'investissement reporté	383 649,70 €
	TOTAL RECETTES	660 394,16 €

Il est précisé qu'à la suite de la demande du Trésor public confirmé, par mail du 16 février 2026 de M. Daniel JOLY (conseiller aux décideurs locaux), indiquant « Les recettes des terrasses ne doivent plus être assujetties à TVA et devront réintégrer le Budget principal ».

M. Jean-Claude PÉRIN comprend que les loyers terrasses (presque 30000€ estimés pour 2026 lors du dernier conseil de décembre) profiteront désormais au budget de la municipalité au détriment de celui du port ! Une modification qui semble méconnue de quelques ports rencontrés en 2025 notamment et qui veut dire mathématiquement + ou - 55€ /an pour les usagers.

D'autre part, le budget investissement du port, à priori conséquent aujourd'hui , le serait-il vraiment s'il fallait faire de gros travaux. Lors de la municipalisation du port, il y avait de mémoire, plus de 900000€ pour la réfection d'une partie des perrés des quais ! qui ont heureusement été subventionnés avant ?

M. le Président tient à indiquer que nous subissons les décisions du Trésor Public et nous devons cibler les priorités des crédits en investissement selon les entretiens du ports à envisager.

INFORMATIONS DIVERSES

- **LISTE D'ATTENTE 2026 :**

Mise à jour 2026 de la liste d'attente	
Nombre d'inscrits sur la liste d'attente en 2025	349
Nombre d'abandons + décès en 2026	7
Nombre d'exclus	8
Nombre de réinscrits en 2026	334
Nombres d'inscrits en 2026 au 21/04/2026	2
Nombres d'inscrits total au 21/04/2026	336

En conclusion au 21 avril 2026 :

- 334 personnes se sont réinscrites et se sont acquittées de la redevance de 15€.
- 15 personnes ont abandonné ou ont été exclues de la liste.

M. Boris MONCHY précise que la mise en place de l'inscription annuelle sur la liste d'attente contre le paiement de 15 € a permis une diminution sensible du nombre de demandeurs.

M. Boris MONCHY est questionné sur le nombre de places du port. Il répond que le port comporte 550 emplacements dont 50 places pour les visiteurs et 25 places pour les saisonniers.

• **DRAGAGE DU CHENAL 2026**

Les dates du prochain dragage du chenal sont arrêtées. Les travaux s'effectueront du 15 au 20 mai prochain.

Les résultats d'analyses bactériologiques ont été adressés et ne relèvent aucun problème.

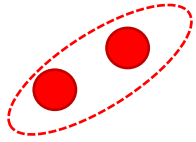
Boris porte une remarque sur le point D2 du plan d'échantillonnage présenté et signale une bosse importante, de sable.

M. Eric GAGET a été informé du recours de la mairie des Portes sur le dragage à venir.

M. Le Président lui répond qu'en effet, une demande a été adressée à la DDTM par le Maire des Portes afin de revoir la zone de dépôt des sédiments sablonneux. Une réunion d'information sur le dragage est arrêtée le 4 mai prochain à laquelle les maires de Saint-Clément des Baleines et des Portes en Ré ont été conviés. Il va falloir définir les enjeux du Fier.

M. Jean-Claude PÉRIN ajoute que le Maire des Portes pousse depuis quelques années un projet de création de zones ZMEL qui prévoit, sur 5 zones, le remplacement des mouillages actuels dit "sauvages" par des mouillages organisés, en saison, qui seraient payants. Le dossier a passé avec succès l'étape du PNM qui a donné un avis favorable. Cela milite encore pour la recherche de partenariat dans la prise en charge des coûts d'entretien du Fier.

Dragage du chenal du Fiers d'Ars-Plan échantillonnage



Analyse en pool sur la base de 2 prélèvements de sédiments

REJET (R1-R2)

Paramètres : Pack dragage (Métaux, HAP, PCB, TBT, Granulométrie, Azote, Phosphore, COT, MS, MV)
+ bactériologie (E.coli et Entérocoques)

Zone draguée (D1-D2)

Paramètres :
Bactériologie (E.coli et Entérocoques)



VIDÉOS :

https://drive.google.com/file/d/1t8CB9WWrVCYj5mN9V6-gz_2QmR5nglnz/view?usp=drive_web

https://drive.google.com/file/d/1sah8fBHJloo2OlfjET4lxpxlzTw80Af/view?usp=drive_web

Informations diverses :

- M. Éric GAGET souhaitent savoir, à la suite de la réunion avec les services de l'État sur les friches ostréicoles, si des suites ont été données au retrait des ferrailles et autres. Pour compléter, ces éléments présentent un réel danger pour les navigateurs ou autres personnes.

M. le Maire indique avoir rencontré le Président de l'URCAN et abordé le sujet sur le défrichage du Fier. De plus, une démarche auprès du syndicat ostréicole est lancée

M. Jean-Luc BENARD indique que l'AUPAR a rédigé un article sur ce projet de ZMEL notamment à paraître dans le prochain Tambour d'Ars en Ré.

- Le devis Pass-Port Escale est signée depuis le 16 février. La mise en fonction se fera prochainement, à l'issue d'une formation et de l'intégration des éléments par Atout Ports,

M. Le Président clôt ce Conseil et remercie les membres présents.